

## ARRÊTÉ DU MAIRE

CORREZE
TULLE
TULLE
Secrétariat Général DL/SC

**Arrêté portant approbation de l'offre de prix n° 56-001321 et du contrat n°56-003930 souscrit avec REGIS LOC pour la location d'une nacelle VL articulée 20M du 13 au 20 septembre 2024**

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°31 du 31 mars 2023 abrogeant et remplaçant l'arrêté n°68 du 27 juin 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jacques SPINDLER, Premier Adjoint,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité, pour les besoins de ses services techniques, la Société REGIS LOC pour la location d'une nacelle VL articulée 20M,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, de souscrire un contrat avec ladite société,
- Vu l'offre de prix n° 56-001321,
- Vu le contrat de location n°56-003930 afférent,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1er :** Approuve l'offre de prix n° 56-001321 et le contrat souscrit n° 56-003930 avec la Société REGIS LOC - RN89 - 19000 TULLE pour la location du 13 au 20 septembre 2024 d'une nacelle VL articulée 20M - N°35742 SNAKE 2010H PLUS - N° de série VWASXTF24K7230061 - N° immatriculation FN.802.NC - pour les besoins des services techniques de la collectivité.

Le montant total de cette location s'élève à 1 063,30 € HT soit 1 275,96 € TTC.

**ARTICLE 2 :** La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Compte : 613588 - Code : FONCTST/ELECTR

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- au cocontractant.

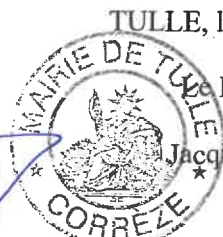
**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Transmis au contrôle de Légalité le : 13 SEP. 2024

Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 SEP. 2024

AD89 - 13092024

*[Signature]*



TULLE, le 13 septembre 2024

Maire-Adjoint,

Jacques SPINDLER

Etabli par Herve Leroy

Rn89  
19000 TULLE  
Tél 05 55 20 94 94  
Email agence.tulle@regisloc.fr

**MAIRIE DE TULLE**  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

Contact / Tel  
Chantier: **MAIRIE DE TULLE**  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	N° Contrat	N° Commande	Fol
13/09/2024	48072	56-003930	alt bc	1/1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	Ⓛ	MT HT €
Location du 13/09/2024 au 20/09/2024							
Suivant devis N° 56-001321							
1	<b>NACELLE VL ARTICULEE 20M</b> N° 35742 SNAKE 2010H PLUS, N° Série VWASXTF24K7230061, N° Immat FN 802 NC Franchise 8 HR /Jour, 23.00€ / HR supp Compteur départ 1467 HR	Jour	156.00		156.00	J 6	936.00
	<i>Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise à disposition</i>						124.80
	<small>Tarifs de Référence Prix J de 1 à 5: 173.00€ Prix J de 6 à 20: 156.00€ Prix J de 21 à infini: 132.00€</small>						
1	<b>- COMPTEUR KMS</b> N° Série VWASXTF24K72300610.40€ / KM supp Compteur départ 31280 KM						0.00
	<i>Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise à disposition</i>						
	<b>- Le port du harnais est obligatoire</b>	Comm					
	<b>- Permis obligatoire</b>	Comm					

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client  
Utilisation matériel: 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entrainera un supplément de loyer  
Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention: En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.  
Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe

Veuillez signer et retourner le présent contrat pour acceptation

Nom et Signature

MAIRIE DE TULLE

TOTAL HT 1 063,30 €  
dont ECO PART 2,50 €

Date 13/09/2024



MONTANT TVA 212,66 €

Règlement: Virement 30 jours après le 15

TOTAL TTC 1 275,96 €

Rn89  
19000 TULLE  
Tél : 05 55 20 94 94  
Email : agence.tulle@regisloc.fr

**MAIRIE DE TULLE**  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

Contact :  
Chantier : **MAIRIE DE TULLE**  
19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	Validité Offre	Fol
03/09/2024	48072	15 jours	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
Location du 13/09/2024 au 20/09/2024							
1	NACELLE VL ARTICULEE 20M	Jour	156,00		156,00	J:6	936,00
	Tarifs de Référence :						
	Prix / J de 1 J à 5 : 173.00€						
	Prix / J de 6 J à 20 : 156.00€						
	Prix / J de 21 J. à infini : 132.00€						
	Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise à disposition						124,80
	- Le port du harnais est obligatoire	Comm.	0,00				
	- Permis obligatoire	Comm.	0,00				

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entrainera un supplément de loyer.

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.

Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe.

Veuillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date / /

<b>TOTAL HT</b>	<b>1 063,30 €</b>
dont ECO-PART.	2,50 €
<b>MONTANT TVA</b>	<b>212,66 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 275,96 €</b>

**Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15**